

Le 1/10/2022

LRAR et par mail

Objet : demande de mise en place par les collectivités locales d'un système de mesures du bruit des avions.

Mesdames, Messieurs,

Au vu des différentes actions relayées par la presse, vous avez constaté l'engagement collectif des riverains et des associations pour faire cesser, de façon significative les nuisances aériennes (pollution sonore et atmosphérique) de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, subies par les riverains des diverses communes survolées.

Pour ces habitants, les conséquences en matière de qualité de vie et de santé ne sont plus à démontrer, d'autant que les gênes sont amplifiées par l'accroissement du nombre de vols.

Nos élus ne pouvant plus ignorer ces nuisances et la nécessaire transition écologique, nous vous demandons de mettre en œuvre, comme à Toulouse, un système de mesures du bruit des avions, indépendant de celui, contestable, mis en place par l'aéroport.

La prise en charge par les collectivités locales concernées : Région, Département, Métropole et communes, d'une mission réalisée par un organisme expert en matière de collecte et d'analyse des nuisances sonores, permettrait aux élus de disposer de données transparentes, accessibles et immédiates. Par ailleurs, les élus seraient à même, en toute connaissance de cause, de soutenir et d'exiger les mesures correctives afin de répondre clairement aux attentes des riverains impactés par ces nuisances.

Association déclarée à la préfecture de la Gironde le 15 / 12 / 2014
n°W332017931 SIRET : 808 777 544 00012
Siège social : 13 rue Raoul Déjean 33320 Eysines
Téléphone : 05 56 57 77 78 Mail : contact@sauvonslebourg.org
Site internet : www.sauvonslebourg.org

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint un résumé de ce qui a été mis en place à Toulouse. Ces mesures ont été faites par l'association nationale BRUITPARIF

(Monsieur Matthieu SINEAU chef de projets bruit des transports, Mail : Matthieu.Sineau@bruitparif.fr Téléphone : 01 83 65 40 51).

Nous restons à votre disposition pour toute information ou précision complémentaire que vous jugeriez nécessaire et vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

La présente lettre fera l'objet d'une diffusion publique.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs nos salutations distinguées.

Monique GUÉDON, Avocat honoraire



Présidente de l'association EPBE (Environnement, Patrimoine, Bourg Eysines).

PJ : TEXTE BRUITPARIF A TOULOUSE

DESTINATAIRES :

Madame le Maire d'Eysines : Christine BOST,

Monsieur le Président de la Métropole : Alain ANZIANI,

Monsieur le Vice-Président de la Métropole : Clément ROSSIGNOL,

Monsieur le Président de la Région Nouvelle Aquitaine : Alain ROUSSET,

Monsieur le Président du département de la Gironde : Jean-Luc GLEYZE,

Madame la Vice-Présidente du département de la Gironde : Christine BOST,

Monsieur le Maire de Bordeaux, Vice-Président de la Métropole : Pierre HURMIC

Monsieur le Conseiller Municipal d'Eysines, Conseiller Métropolitain : Serge TOURNERIE

Madame l'Adjointe au Maire d'Eysines : Christine SEGUINAU

Association déclarée à la préfecture de la Gironde le 15 / 12 / 2014
n°W332017931 SIRET : 808 777 544 00012
Siège social : 13 rue Raoul Déjean 33320 Eysines
Téléphone : 05 56 57 77 78 Mail : contact@sauvonslebourg.org
Site internet : www.sauvonslebourg.org
